

ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER LORS DE LA RÉDACTION D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION AU PROGRAMME PROJET DES IRSC¹

1) LE PROGRAMME PROJET

But du programme :

- Le Programme de subventions Projet a pour but de faire valoir les idées les plus susceptibles de faire progresser de façon importante les connaissances fondamentales ou appliquées en santé, les soins de santé, les systèmes de santé ou les résultats sur la santé en appuyant des projets de recherche proposés et réalisés par un chercheur ou un groupe de chercheurs, dans tous les domaines de la santé. Les meilleures idées peuvent découler de questions de recherche ou d'approches d'application des connaissances nouvelles, progressives, novatrices ou à risque élevé.

Objectifs du programme :

- Financer un portefeuille diversifié de propositions de recherche en santé et d'application des connaissances à toutes les étapes de leur réalisation, de la découverte à l'application, en incluant la commercialisation;
- Faciliter la collaboration entre disciplines, professions et secteurs;
- Favoriser la création et l'utilisation des connaissances en santé.

Domaines de recherches :

- Le Programme de subventions Projet est ouvert aux candidats dans tous les domaines de la recherche en santé liés au mandat des IRSC, à savoir : « exceller, selon les normes internationales d'excellence scientifique, dans la création de nouvelles connaissances et leur application en vue d'améliorer la santé de la population canadienne, d'offrir de meilleurs produits et services de santé, et de renforcer le système de santé au Canada ».
- Sont inclus dans cette définition la recherche en santé autochtone, la recherche en santé mondiale, les essais contrôlés randomisés, la recherche interdisciplinaire et la commercialisation.

Budget et enveloppes budgétaires:

- Le montant total disponible annuel (ce qui couvre les concours de l'automne 2021 et du printemps 2022) est de 650 millions de dollars.
- La proportion de subventions accordées aux chercheuses et aux chercheurs en début de carrière, à celles et ceux ayant présenté leur demande en français, et aux femmes sera au moins égale à la proportion de leurs groupes qui ont soumis des projets au concours.
- Les grandes subventions (définies comme celles dont le budget demandé est dans le 2% supérieur) se partagent une enveloppe de 16,25 millions de dollars.
- Une enveloppe de 14,95 millions de dollars est réservée aux demandes axées sur la recherche en santé autochtone.
- Des subventions supplémentaires pour des domaines de recherche particuliers sont données à travers le programme des annonces de priorités.

¹ Document produit en juillet 2021 par madame Andrée LaRue, agente de recherche, Direction des études et de la recherche, Université du Québec, en collaboration avec madame Nathalie Gendron, directrice du Service à la recherche de l'INRS et précédemment gestionnaire aux IRSC de 2006 à 2020.

Dépôt des demandes

- Il y a deux concours du Programme de subventions Projet par année.
- Le programme de subventions Projet comporte la présentation d'une inscription (non-éliminatoire) et d'une demande. Une inscription doit être déposée pour que la demande puisse être ouverte.
- Un maximum de deux demandes de subventions Projet peuvent être déposées par une même personne à titre de candidate ou de candidat principal désigné.

2) L'IMPORTANT DU CHOIX DU COMITÉ D'ÉVALUATION

- Votre demande sera examinée par un comité d'évaluation déjà en place ou créé pour répondre au nombre de demandes. Les mandats des comités existants sont disponibles sur le site web des IRSC.
- Vous aurez à identifier jusqu'à deux comités qui ont des mandats en lien avec votre demande, à l'étape de l'inscription.
- Votre demande pourrait ne pas être examinée dans le comité que vous suggérez. La décision finale revient aux IRSC sur recommandation des comités.
- Il est important de bien comprendre les mandats des comités, afin qu'il y ait une concordance entre le mandat du comité et le projet qui vous y présentez.
- Il existe un nouveau comité d'évaluation par les pairs interdisciplinaire des trois organismes pour la recherche qui touche aux mandats de plus d'un des trois organismes fédéraux. Ce comité a un processus d'évaluation distinct.
- RECOMMANDATION : Afin de déterminer quels comités identifier, examinez les projets qui ont été financés par ces comités dans les années précédentes :
 - Lisez les résumés des projets;
 - Identifiez les types de projets financés, les thèmes de recherche, la hauteur des budgets qui ont été accordés et sur combien d'années : chaque comité a ses limites de confort pour la hauteur des fonds octroyés;
 - Vérifiez la hauteur des financements accordés pour les personnes en début de carrière, mi-carrière et en fin de carrière;
 - Si depuis les cinq dernières années, il n'y a pas de projet dans un domaine similaire au vôtre, un autre comité pourrait être plus approprié.

3) L'ANALYSE FONDÉE SUR LE SEXE ET LE GENRE

- Les travaux de recherche menés avec des êtres humains et des animaux peuvent comporter des considérations liées au sexe et/ou au genre.
- Les travaux de recherche menés avec des animaux, des tissus ou des cellules peuvent comporter des considérations liées au sexe.
- Il faut expliquer comment sont prises en compte les considérations liées au sexe et/ou au genre dans la conception du projet de recherche. Si ces dimensions ne sont pas prises en compte, il faut très bien justifier les raisons pour lesquelles elles ne le sont pas. Cette section de la demande est évaluée.
- À FAIRE: Suivre les modules de formation en ligne offerts par l'Institut de la santé des femmes et des hommes : [Apprentissage de l'ISFH - IRSC \(cihr-irsc.gc.ca\)](http://Apprentissage.de.l'ISFH-IRSC(cih-irsc.gc.ca)). Un certificat de complétion d'au moins un des modules devra être fourni par la candidate ou le candidat principal désigné.
- À NOTER : Avoir des analyses liées au sexe et au genre de qualité contribue à l'excellence des travaux de recherche.

4) LA DEMANDE

Présentation de la demande

- La présentation des demandes doit être facile à lire: aérée, sans faute et sans trop d'acronymes.
- La même police de caractère (12 points de couleur noire) doit être utilisée tout au long de la demande.
- Les propositions de recherche soumises en français peuvent comporter un maximum de 12 pages et celles en anglais 10 pages.

Éléments de la demande

- Deux critères d'évaluation des demandes :
 - Concept : importance et impact de la recherche;
 - Faisabilité :
 - approches et méthodes;
 - expertise, expérience, et ressource.
- Le design du projet et le plan de travail doivent s'appuyer sur une réflexion bien expliquée: quel est le contexte; le problème à résoudre; comment s'y prendra-t-on pour y arriver; les résultats attendus; les impacts à long terme.
- L'introduction ne doit pas prendre trop de place
- Il doit y avoir une cohérence entre les buts, les objectifs et la méthodologie.
 - Le but d'un projet établit sa raison d'être et ce qu'il permettra de réaliser;
 - Les objectifs précisent les pistes de recherche proposées et les activités nécessaires pour atteindre le but visé.
- Les objectifs du projet doivent être indépendants les uns des autres, c'est-à-dire que les résultats de l'un ne sont pas essentiels pour l'atteinte des autres.
- L'atteinte des objectifs doit être mesurable. Il faut préciser les indicateurs qui permettront de vérifier si les objectifs auront été atteints.
- À moins que le projet vise à développer une méthodologie, il n'est pas nécessaire d'inclure tous les détails méthodologiques. S'ils ont déjà fait l'objet d'une publication, il suffit de donner la référence.
- Prévoir les difficultés susceptibles d'être rencontrées dans le déroulement du projet, présenter comment elles seront abordées et les alternatives envisagées pour pouvoir atteindre les objectifs.
- En conclusion de sa demande, vous devez montrer que vous avez une vision à long terme; que ce qui est présenté constitue une étape de votre programmation de recherche, et ce que les résultats que vous prévoyez obtenir auront comme potentiel dans un horizon de cinq à dix ans.
- Le calendrier n'a pas besoin d'être très détaillé, mais il doit être réaliste. Dans le cas où le projet comporte beaucoup d'objectifs, il faut bien expliquer le moment et le temps impartis pour chacun.
- Il est important de choisir judicieusement les informations à inclure dans la demande, au lieu d'y mettre le maximum de texte. Il faut mettre en valeur ce qui est important, nouveau, différent dans le projet de même que sa capacité d'avoir un impact à long terme dans le domaine.
- Bien que des projets à haut risque peuvent être inclus dans votre demande, une demande entière pour un projet à haut risque pourrait ne pas satisfaire les critères de faisabilité.

5) LES CHERCHEUSES ET CHERCHEURS EN DÉBUT DE CARRIÈRE

- Il est recommandé d'attendre d'avoir des résultats préliminaires solides avant de déposer une première demande au programme Projet.
- Le fait de disposer ou non de résultats préliminaires solides peut influencer la note qui sera donnée au critère « Faisabilité ». Des résultats préliminaires solides donnent aux membres des comités d'évaluation l'assurance que vous êtes en mesure d'accomplir ce que vous proposez de faire, d'obtenir des résultats intéressants et que les fonds qui vous seront alloués pourront avoir un impact sur le développement des connaissances, la formation de personnel hautement qualifié et, ultimement, sur la santé de la population canadienne.
- La différence entre le projet présenté et ceux réalisés par l'équipe de votre directrice ou directeur de thèse, ou de votre superviseure ou superviseur de stage postdoctoral doit être bien marquée.
- RECOMMANDATION : Une lettre de votre directrice ou directeur de thèse, ou de votre superviseure ou superviseur de stage postdoctoral précisant que le projet présenté ne fait pas partie de sa programmation est un atout.

6) L'ÉQUIPE

- Les projets multidisciplinaires sont communs dans les demandes Projet et ce sont des équipes qui sont en mesure de les réaliser. Il est d'ailleurs rare que les demandes soient présentées par une seule personne.
- La constitution de l'équipe doit permettre d'avoir toutes les expertises nécessaires pour atteindre les objectifs du projet. Vous devrez démontrer que vos expériences passées et celles des membres de votre équipe sont garantes de la maîtrise des techniques et appareils qui seront utilisés dans le projet présenté. Si ce n'est pas le cas, l'inclusion de collaboratrices ou collaborateurs qui ont cette expertise est recommandée.
- Il faut démontrer que chacun des membres de l'équipe a un rôle précis à jouer pour le bon déroulement du projet, que les responsabilités et les attentes à l'égard de chacun sont claires.
- Le niveau d'engagement de chacun des membres de l'équipe doit correspondre au rôle et aux responsabilités qui lui sont alloués. Attention au pourcentage total du temps que les membres de l'équipe consacrent à l'ensemble de leurs projets.
 - Face à un score total de plus de 100% pour une personne, les membres du comité vont avoir tendance à mettre en doute sa disponibilité réelle au projet.
 - Il vaut mieux indiquer un petit pourcentage pour une personne (comme 5 ou 10%) et préciser clairement quelle sera sa contribution : une expertise particulière, la maîtrise d'une technique, l'accès à une population.
- Si un projet se déroule à différents endroits dans le monde, il faut prévoir une structure de gouvernance ainsi que des mécanismes pour assurer le bon fonctionnement de l'équipe et les échanges d'informations.
- Il est bien perçu d'identifier le personnel hautement qualifié (étudiantes et étudiants, stagiaires postdoctoraux) qui contribuera au projet de recherche et qui seront embauchés et c'est encore mieux lorsqu'ils sont déjà sur place; cela contribue à solidifier la faisabilité du projet et le réalisme du calendrier présenté.

7) LE BUDGET

- Toutes les dépenses doivent être bien justifiées et les coûts doivent correspondre aux normes de l'établissement. Les coupes demandées par les membres des comités d'évaluation dans les budgets concernent le plus souvent le nombre de personnes embauchées. Il est donc important de bien définir le rôle de chaque personne dans le projet de recherche.
- À NE PAS FAIRE : demander moins de fonds ou moins de temps en pensant qu'un projet moins cher a plus de chance d'être recommandé.
- Le montant du budget ou la durée demandée n'est pas un facteur dans les notes. C'est examiné une fois les notes accordées. Par contre, il faut demander suffisamment de fonds et de temps pour mener à bien le projet, sinon cela peut affecter le critère « Faisabilité » si le comité pense que le projet est irréalisable en fonction des fonds et du temps demandés.
- Un comité d'évaluation ne recommandera pas de fonds ou de temps supplémentaires par rapport à ce qui a été demandé. Si les membres du comité estiment que le projet peut être réalisé à moindre coût ou en moins de temps, ils vont recommander des coupures dans les fonds accordés.
- Si vous êtes en début de carrière, n'hésitez pas à demander une subvention de 5 ans. Une subvention plus courte (3 ans) donne peu de temps pour réaliser les objectifs de la demande et atteindre les résultats escomptés, particulièrement en début de carrière lorsqu'il vous faut mettre en place une équipe. Une subvention sur cinq ans offre une plus grande marge de manœuvre.

8) LE RÉSUMÉ DES PROGRÈS RÉALISÉS

- ATTENTION : La portée de cette section à compléter est plus vaste que celle demandée dans les concours précédents.
- Il faut justifier la raison de cette demande de financement en fonction de vos activités de recherche récentes et qui ont un lien avec la demande en cours.
- Indiquez clairement pourquoi les fonds demandés sont requis, en quoi ils se distinguent des fonds actuellement détenus et comment ils feront progresser la recherche.
- Les évaluateurs doivent pouvoir comprendre comment les activités de recherche que vous proposez s'inscrivent dans votre programme de recherche global et avoir la réponse aux questions suivantes : «pourquoi les fonds demandés sont-ils nécessaires? » et « comment vont-ils faire avancer vos travaux?».
- Si vous êtes en début de carrière ou que vous n'avez jamais reçu de subvention des IRSC, le résumé des progrès accomplis sert à décrire votre programme de recherche, les recherches pertinentes que vous avez effectuées à titre de stagiaire et de chercheur indépendant, les bourses et les financements de démarrage obtenus et la manière dont les fonds demandés feront avancer vos activités de recherche.
- C'est aussi dans cette section que vous devez décrire comment la pandémie de COVID-19 a eu un impact sur votre capacité à poursuivre votre recherche. Cela s'applique aussi à votre équipe de recherche et à votre personnel hautement qualifié.

9) LES ANNONCES DE PRIORITÉS

- Les annonces de priorités sont des sources de financement supplémentaires accessibles aux chercheuses et aux chercheurs qui ont déposé des demandes dans le cadre du concours Projet, mais qui n'ont pas été financées.
 - Possibilité d'identifier jusqu'à 3 annonces de priorités pour une demande déposée dans le cadre du concours Projet.
- La première demande de la liste de celles qui n'ont pas été financées dans chacun des comités d'évaluation du programme Projet a de bonnes chances de recevoir du financement de l'une ou l'autre des annonces de priorités identifiées.
- Le plus souvent, des financements maximum de 100 000\$ sont accordés pour un an.
- Cela représente peu d'effort supplémentaire à fournir pour avoir la possibilité d'obtenir un financement : rédiger un texte d'une demi-page pour expliquer la pertinence de votre projet pour répondre aux besoins de chacune des annonces de priorités que vous avez identifiées.
- Un financement reçu presque sans condition :
 - Les attentes à l'égard des réalisations sont limitées puisqu'il n'est pas possible de mener la recherche présentée avec le financement accordé par l'annonce prioritaire;
 - Dans le cas où un rapport serait exigé, il sera peu contraignant;
 - Il est possible de déposer une demande au concours suivant du programme Projet tout en gardant l'argent de l'annonce de priorités pour un an.
- **IMPORTANT** : Lorsque vous sélectionnez une annonce prioritaire, bien démontrer la pertinence de votre demande faite au programme Projet avec le contenu de l'annonce et vérifiez s'il y a des conditions particulières (par exemple : réservé à des chercheuses et chercheurs en début de carrière).
- **À NOTER** : Les membres des comités d'évaluation du concours Projet ne sont pas au fait des annonces prioritaires identifiées par les chercheuses et les chercheurs.

10) LE COMITÉ D'ÉVALUATION PAR LES PAIRS INTERDISCIPLINAIRE DES TROIS ORGANISMES

- Ce comité est un projet pilote qui commence avec le concours Projet de l'automne 2021.
- Il faut être admissible pour l'organisme qui recevra la demande (voir les conditions d'admissibilité des trois organismes subventionnaires fédéraux pour voir quel est le plus approprié).
- Pour être jugées admissibles à une évaluation par ce comité, les demandes doivent démontrer clairement leur approche interdisciplinaire et doivent représenter une recherche dans au moins deux des disciplines et domaines suivants : (1) sciences humaines, (2) sciences naturelles et génie, (3) santé et bien-être.
- Le comité devra être sélectionné lors de l'inscription et une justification pour la sélection de ce comité devra être fournie, comme pour les autres comités des IRSC.
- Une évaluation de la pertinence sera faite par les trois organismes; seules les demandes considérées pertinentes seront évaluées par le comité. Les demandes considérées non pertinentes seront évaluées dans un comité régulier des IRSC.
- Les critères d'évaluation seront un peu différents de ceux du concours Projet.
- Il est recommandé de bien lire toute l'information disponible sur ce nouveau comité à <https://cihr-irsc.gc.ca/f/52470.html> et <https://cihr-irsc.gc.ca/f/52546.html>.